





SOMMAIRE.

LE CABINET CHAPLEAU. LE "HERALD". ECHOS DU JOUR. DES PROVINCES MARITIMES: L. Lacroix. SERVICE TELEGRAPHIQUE. COURRIER DE HULL. CA ET LA. A TRAVERS OTTAWA. MARCHES D'OTTAWA. MARCHÉ ÉTRANGERS. PHILLISTON.—Le Gouverneur: Raoul de Maury.

LE CABINET CHAPLEAU.

Encore une campagne politique qui s'ouvre dans la province de Québec! A la suite du long et malencontreux pèlerinage de M. Joly et de ses collègues, l'on pourrait croire que ces derniers soupiraient après le repos et que les électeurs doivent être rassasiés des flots d'éloquence que des admirateurs enthousiastes comparent à rien moins qu'aux harangues de Cicéron et de Démosthènes, sans doute pour flatter la mémoire de ces deux princes de la parole. Mais il paraît que le public est menacé d'une averse non moins formidable, car les chefs libéraux ont décidé de continuer l'agitation dans tous les comtés où se présentent les nouveaux ministres, si douteuses que soient leurs chances de succès. Ces messieurs ont gardé de bons souvenirs de la curée et voudraient bien pouvoir y retourner.

Comme de droit, le premier ministre a commencé la campagne, qui promet d'être poussée de part et d'autre avec une rare activité. Au lendemain du coup d'Etat, M. Chapleau convoquait une assemblée publique à Lévis pour dénoncer cette violation de nos libertés constitutionnelles, et c'est au même endroit qu'il vient proclamer la victoire acquise au prix de si glorieuses luttes. Les électeurs de la ville de Lévis sont renommés pour leur inviolable fidélité aux principes conservateurs; aussi, dans les deux cas, ont-ils accueilli de la façon la plus chaleureuse celui qui en est le plus éloquent défenseur dans la province de Québec.

Un intérêt plus qu'ordinaire s'attache au discours de M. Chapleau, car étant le premier qui ait prononcé depuis qu'il a formé son cabinet, il revêt toute l'importance d'un discours programme. L'orateur a abordé la situation avec sa franchise ordinaire. L'occasion était bien choisie pour expliquer la raison qui a déterminé l'entrée de M. Piquet au ministère, puisqu'il parlait dans le comté même de son collègue, et il a donné sur ce point les explications suivantes:

"Je dois vous dire qu'il m'a été difficile de décider M. Piquet à accepter un portefeuille. Il comprenait comme moi la nécessité de former une administration qui, tout en sauvegardant les intérêts locaux, établirait l'équilibre dans notre budget. Mais il ne m'a pas caché qu'il savait que le parti libéral ou plutôt qu'une opposition du parti libéral ne manquerait pas de le dénoncer, et dans la presse et sur les hustings, comme traître à son pays, et que ces dénonciations, quoique mal fondées, produiraient peut-être un certain effet dans un certain public et seraient par là-même une cause de faiblesse pour le nouveau gouvernement.

Je le déclare, messieurs, j'ai été tout d'abord frappé de cette réflexion de la part de M. Piquet; j'ai respecté ce scrupule chez lui; mais il m'a semblé ensuite que je devais insister pour obtenir son concours dans la formation d'un ministère dont l'objet principal, dans ma pensée, était de réunir toutes les bonnes volontés pour ramener au milieu de nous la paix et profondément troublée par nos luttes. M. Piquet a cédé à mes instances et je suis persuadé qu'en cela il a obéi aux motifs les plus patriotiques. Je lui ai demandé de braver la calomnie et l'injure. Il y a consenti, et il vient aujourd'hui soumettre sa conduite au verdict populaire, convaincu, comme je le suis moi-même, que la bonne pensée qui l'a animé trouvera un écho dans le cœur du peuple, et que, dans le comté de Lévis, parmi les conservateurs comme parmi les libéraux, il y aura assez d'hommes bien pensants pour juger de sang-froid sa conduite et pour l'approuver.

M. Chapleau a ensuite exposé les principaux articles de son programme. Il sera pris des mesures énergiques pour rétablir l'ordre dans les finances, tout en activant le développement des ressources provinciales.

Indiquons d'abord quelques-unes de ces mesures pour améliorer la condition financière. S'il est jugé avantageux à la province, après une étude sérieuse de la question, de vendre le chemin de fer du Nord au gouvernement fédéral, des propositions seront faites dans ce sens. Qui sait si, après avoir acquis l'embranchement du Grand-Trou de Lévis à la Rivière du Loup, le gouvernement fédéral ne consentirait pas à acquiescer cet autre grand tronçon du nord pour en faire un anneau de la chaîne du Pacifique? Quoiqu'il en soit, M. Chapleau se trouve dans des conditions beaucoup plus avantageuses que ne l'était M. Joly pour entamer des négociations dans ce sens, car il ne demeurera pas de faveurs d'un côté aux autorités fédérales, tout en les insultant de l'autre. Le ministère a l'intention de formuler certaines réclamations contre le gouvernement fédéral, dont quelques-unes naissent de l'arbitrage des deux provinces, arbitrage que Québec a toujours considéré comme injuste. Il est aussi question de liquider le fonds d'emprunt municipal, et de diminuer les dépenses d'une façon compatible avec l'efficacité du service public, en particulier les dépenses du conseil législatif.

Quant aux moyens à prendre pour développer les ressources de la province, le ministère promet entre autres choses: 1o. D'encourager la fabrication du sucre de betteraves-mesure qui devra lui valoir le chapelet appui de la Gazette de Sorel; — la fabrication du fromage qui a pris dans Ontario un développement si considérable au point que le fromage est devenu l'un de ses principaux articles d'exportation; et de favoriser l'exploitation de nos mines de phosphate, puis de réviser les lois générales sur les mines. Ces deux dernières mesures offriront un intérêt tout particulier au vaste comté d'Otawata, si riche en ressources minérales de toute sorte. Le gouvernement Joly a pratiqué beaucoup d'injustices à l'égard de ceux qui ont exploité le phosphate-industrie qui pourrait être exploitée en grand avec quelque encouragement — et nous comptons que ses successeurs adopteront une politique plus large et plus généreuse.

Le cabinet Chapleau ne se propose pas de porter atteinte à notre système d'instruction publique, à l'exemple du ministère Joly. Tout en reconnaissant qu'il n'est pas parfait, il est d'avis de laisser la responsabilité des changements à effectuer aux évêques et aux autres hommes éminents qui ont la direction de notre enseignement. On voit que le projet caressé par M. Mercier d'implanter ici l'instruction obligatoire n'a guère chance de succès tant que les conservateurs régneront.

Ce programme mérite l'approbation non seulement de notre parti, mais de tout l'élément libéral modéré. Il est à la fois conservateur et de tout ce qui mérite d'être conservé et progressif dans la plus large acception du mot. Les radicaux seuls les combattent avec acharnement, mais tous ceux qui sont las des luttes stériles dans lesquelles la province est plongée depuis trop longtemps; tous ceux qui veulent consolider nos institutions et non les démolir, — et c'est la masse de la population — permettront sans doute au ministère, par un généreux appui, de donner à son programme une loyale et vigoureuse application.

ECHOS DU JOUR.

Notre journal n'a pas paru hier, le jour d'actions de grâces fixé par le gouvernement. Aucun autre journal n'a paru en cette ville.

Le Canadien, parlant au nom de M. Tarte dit: "Notre rôle est facile à suivre: rester fidèle au parti et laisser à ceux qui l'ont pris, la responsabilité de la formation du ministère."

Les libéraux prétendent qu'ils ont saigné un certain nombre de leurs riches partisans et que l'argent ne leur fera pas défaut dans les prochaines élections. Pas d'argent pas de succès: telle est la devise de leur chef M. Joly.

Un journal dit que si M. Chapleau peut être comparé à Démosthènes, sans cependant l'égaliser, M. Loranger peut certainement être comparé à Cicéron. Notre confrère ne pourrait-il pas laisser à l'Éclair le monopole d'exagérations de ce genre?

Le Witness conseille à M. Joly de ne pas écouter les étourneaux de son parti qui lui demandent de résigner son mandat à Lobinière pour se présenter et se faire battre à Sherbrooke. Le Witness est évidemment le meilleur ami de l'ex-premier ministre.

La Minerve dit que l'honorable M. Chapleau est le plus jeune premier ministre que nous ayons en dans la province de Québec. Il n'a que 38 ans.

M. Lafontaine a été ministre bien avant cet âge et moyennement plus jeune que M. Chapleau, croyons-nous, mais non premier ministre.

Une dépêche de Québec nous apprend que l'honorable M. Chapleau est parti de cette ville pour aller visiter son comté, où l'élément rouge s'agit bien infructueusement pour lui susciter de l'opposition. On sait que dimanche dernier il a adressé la parole aux électeurs de Terrebonne.

Du Courrier du Canada: Nous sommes heureux d'apprendre que tout malentendu a cessé dans un groupe important de nos amis de Lévis, et que grâce à cet accord, l'élection de l'honorable M. Piquet est certaine. Nous croyons que M. Timoléon Beaulieu, qui est un citoyen honorable, comprendra qu'en se faisant l'instrument des ultra-libéraux, il méconnaît les intérêts des électeurs du comté de Lévis. Probablement que M. Beaulieu renoncera maintenant à une lutte devenue inutile. En agissant ainsi il acquerra les titres à la reconnaissance publique.

LE "HERALD."

Le Herald de cette ville a publié depuis quelque temps des articles qui sentent l'impitoyable le moins avouable. Ses railleries de plus mauvais goût au sujet du respect que l'on doit aux reliques des saints ont particulièrement soulevé l'indignation de ses lecteurs. On s'explique difficilement que ce journal fondé pour défendre les intérêts catholiques se permette ainsi, poussé par nous ne savons trop quelle aberration, de tourner en ridicule les croyances religieuses de ceux qui l'ont patronné jusqu'à présent. Il fait là une œuvre qu'aucun journal protestant d'Ottawa ne voudrait probablement entreprendre sous la responsabilité de sa rédaction.

Au lieu d'accueillir la lettre de Sa Grandeur Mgr Duhamel avec la déférence qui lui est due, le Herald, non seulement refuse de la publier, mais lui répond par un article de deux colonnes où il renouvelle ses sarcasmes irréligieuses avec un sang-froid qui aggrave sa faute.

Le Free Press a dit l'autre jour qu'il est question de M. Joseph Royal, comme successeur de feu le juge Bétournay à Manitoba. Nous ignorons qui recevra la succession du juge Bétournay, mais si elle est offerte à M. Royal et que ce monsieur, malgré les services considérables qu'il serait encore appelé à rendre au parti français à Manitoba, croit pouvoir l'accepter, nous sommes sûr qu'il saura faire honneur à une aussi importante position.

A la dernière assemblée du comité d'organisation de la grande fête du 24 juin prochain à Québec, le président de la société a dit qu'avec une somme de \$4,000 à \$5,000 on pourrait faire autant pour le moins qu'on avait pu faire à Montréal avec \$15,000 ou \$18,000, en 1874, pour la raison que la société n'aurait rien ou presque rien à payer pour les nombreux chars allégoriques qui devront figurer dans la grande procession. Tout le monde témoigne d'un zèle qui va jusqu'à l'enthousiasme, ce qui est du meilleur augure.

Le Parady, vapeur de la marine française, est arrivé, mardi dernier, à Halifax, après avoir heureusement posé le câble de la nouvelle compagnie française, entre Brest et Saint-Pierre-Miquelon. Il y a continuer la pose du câble entre Saint-Pierre et le Cap Cod. Il n'y a donc absolument rien de vrai dans la rumeur mise en circulation par plusieurs journaux, à l'effet que Le Parady aurait échoué dans sa mission.

Il est certains comtés singulièrement favorisés. On dirait qu'ils sont une véritable pépinière de ministres. Le plus remarquable sous ce rapport est le comté de Terrebonne qui a eu pour le représenter des hommes tels que les honorables MM. Lafontaine

ECHOS DU JOUR.

Notre journal n'a pas paru hier, le jour d'actions de grâces fixé par le gouvernement. Aucun autre journal n'a paru en cette ville.

Le Canadien, parlant au nom de M. Tarte dit: "Notre rôle est facile à suivre: rester fidèle au parti et laisser à ceux qui l'ont pris, la responsabilité de la formation du ministère."

Les libéraux prétendent qu'ils ont saigné un certain nombre de leurs riches partisans et que l'argent ne leur fera pas défaut dans les prochaines élections. Pas d'argent pas de succès: telle est la devise de leur chef M. Joly.

Un journal dit que si M. Chapleau peut être comparé à Démosthènes, sans cependant l'égaliser, M. Loranger peut certainement être comparé à Cicéron. Notre confrère ne pourrait-il pas laisser à l'Éclair le monopole d'exagérations de ce genre?

Le Witness conseille à M. Joly de ne pas écouter les étourneaux de son parti qui lui demandent de résigner son mandat à Lobinière pour se présenter et se faire battre à Sherbrooke. Le Witness est évidemment le meilleur ami de l'ex-premier ministre.

La Minerve dit que l'honorable M. Chapleau est le plus jeune premier ministre que nous ayons en dans la province de Québec. Il n'a que 38 ans.

M. Lafontaine a été ministre bien avant cet âge et moyennement plus jeune que M. Chapleau, croyons-nous, mais non premier ministre.

Une dépêche de Québec nous apprend que l'honorable M. Chapleau est parti de cette ville pour aller visiter son comté, où l'élément rouge s'agit bien infructueusement pour lui susciter de l'opposition. On sait que dimanche dernier il a adressé la parole aux électeurs de Terrebonne.

Du Courrier du Canada: Nous sommes heureux d'apprendre que tout malentendu a cessé dans un groupe important de nos amis de Lévis, et que grâce à cet accord, l'élection de l'honorable M. Piquet est certaine. Nous croyons que M. Timoléon Beaulieu, qui est un citoyen honorable, comprendra qu'en se faisant l'instrument des ultra-libéraux, il méconnaît les intérêts des électeurs du comté de Lévis. Probablement que M. Beaulieu renoncera maintenant à une lutte devenue inutile. En agissant ainsi il acquerra les titres à la reconnaissance publique.

LE "HERALD."

Le Herald de cette ville a publié depuis quelque temps des articles qui sentent l'impitoyable le moins avouable. Ses railleries de plus mauvais goût au sujet du respect que l'on doit aux reliques des saints ont particulièrement soulevé l'indignation de ses lecteurs. On s'explique difficilement que ce journal fondé pour défendre les intérêts catholiques se permette ainsi, poussé par nous ne savons trop quelle aberration, de tourner en ridicule les croyances religieuses de ceux qui l'ont patronné jusqu'à présent. Il fait là une œuvre qu'aucun journal protestant d'Ottawa ne voudrait probablement entreprendre sous la responsabilité de sa rédaction.

Au lieu d'accueillir la lettre de Sa Grandeur Mgr Duhamel avec la déférence qui lui est due, le Herald, non seulement refuse de la publier, mais lui répond par un article de deux colonnes où il renouvelle ses sarcasmes irréligieuses avec un sang-froid qui aggrave sa faute.

Le Free Press a dit l'autre jour qu'il est question de M. Joseph Royal, comme successeur de feu le juge Bétournay à Manitoba. Nous ignorons qui recevra la succession du juge Bétournay, mais si elle est offerte à M. Royal et que ce monsieur, malgré les services considérables qu'il serait encore appelé à rendre au parti français à Manitoba, croit pouvoir l'accepter, nous sommes sûr qu'il saura faire honneur à une aussi importante position.

A la dernière assemblée du comité d'organisation de la grande fête du 24 juin prochain à Québec, le président de la société a dit qu'avec une somme de \$4,000 à \$5,000 on pourrait faire autant pour le moins qu'on avait pu faire à Montréal avec \$15,000 ou \$18,000, en 1874, pour la raison que la société n'aurait rien ou presque rien à payer pour les nombreux chars allégoriques qui devront figurer dans la grande procession. Tout le monde témoigne d'un zèle qui va jusqu'à l'enthousiasme, ce qui est du meilleur augure.

Le Parady, vapeur de la marine française, est arrivé, mardi dernier, à Halifax, après avoir heureusement posé le câble de la nouvelle compagnie française, entre Brest et Saint-Pierre-Miquelon. Il y a continuer la pose du câble entre Saint-Pierre et le Cap Cod. Il n'y a donc absolument rien de vrai dans la rumeur mise en circulation par plusieurs journaux, à l'effet que Le Parady aurait échoué dans sa mission.

Il est certains comtés singulièrement favorisés. On dirait qu'ils sont une véritable pépinière de ministres. Le plus remarquable sous ce rapport est le comté de Terrebonne qui a eu pour le représenter des hommes tels que les honorables MM. Lafontaine

ECHOS DU JOUR.

Notre journal n'a pas paru hier, le jour d'actions de grâces fixé par le gouvernement. Aucun autre journal n'a paru en cette ville.

Le Canadien, parlant au nom de M. Tarte dit: "Notre rôle est facile à suivre: rester fidèle au parti et laisser à ceux qui l'ont pris, la responsabilité de la formation du ministère."

Les libéraux prétendent qu'ils ont saigné un certain nombre de leurs riches partisans et que l'argent ne leur fera pas défaut dans les prochaines élections. Pas d'argent pas de succès: telle est la devise de leur chef M. Joly.

Un journal dit que si M. Chapleau peut être comparé à Démosthènes, sans cependant l'égaliser, M. Loranger peut certainement être comparé à Cicéron. Notre confrère ne pourrait-il pas laisser à l'Éclair le monopole d'exagérations de ce genre?

Le Witness conseille à M. Joly de ne pas écouter les étourneaux de son parti qui lui demandent de résigner son mandat à Lobinière pour se présenter et se faire battre à Sherbrooke. Le Witness est évidemment le meilleur ami de l'ex-premier ministre.

La Minerve dit que l'honorable M. Chapleau est le plus jeune premier ministre que nous ayons en dans la province de Québec. Il n'a que 38 ans.

M. Lafontaine a été ministre bien avant cet âge et moyennement plus jeune que M. Chapleau, croyons-nous, mais non premier ministre.

Une dépêche de Québec nous apprend que l'honorable M. Chapleau est parti de cette ville pour aller visiter son comté, où l'élément rouge s'agit bien infructueusement pour lui susciter de l'opposition. On sait que dimanche dernier il a adressé la parole aux électeurs de Terrebonne.

Du Courrier du Canada: Nous sommes heureux d'apprendre que tout malentendu a cessé dans un groupe important de nos amis de Lévis, et que grâce à cet accord, l'élection de l'honorable M. Piquet est certaine. Nous croyons que M. Timoléon Beaulieu, qui est un citoyen honorable, comprendra qu'en se faisant l'instrument des ultra-libéraux, il méconnaît les intérêts des électeurs du comté de Lévis. Probablement que M. Beaulieu renoncera maintenant à une lutte devenue inutile. En agissant ainsi il acquerra les titres à la reconnaissance publique.

LE "HERALD."

Le Herald de cette ville a publié depuis quelque temps des articles qui sentent l'impitoyable le moins avouable. Ses railleries de plus mauvais goût au sujet du respect que l'on doit aux reliques des saints ont particulièrement soulevé l'indignation de ses lecteurs. On s'explique difficilement que ce journal fondé pour défendre les intérêts catholiques se permette ainsi, poussé par nous ne savons trop quelle aberration, de tourner en ridicule les croyances religieuses de ceux qui l'ont patronné jusqu'à présent. Il fait là une œuvre qu'aucun journal protestant d'Ottawa ne voudrait probablement entreprendre sous la responsabilité de sa rédaction.

Au lieu d'accueillir la lettre de Sa Grandeur Mgr Duhamel avec la déférence qui lui est due, le Herald, non seulement refuse de la publier, mais lui répond par un article de deux colonnes où il renouvelle ses sarcasmes irréligieuses avec un sang-froid qui aggrave sa faute.

Le Free Press a dit l'autre jour qu'il est question de M. Joseph Royal, comme successeur de feu le juge Bétournay à Manitoba. Nous ignorons qui recevra la succession du juge Bétournay, mais si elle est offerte à M. Royal et que ce monsieur, malgré les services considérables qu'il serait encore appelé à rendre au parti français à Manitoba, croit pouvoir l'accepter, nous sommes sûr qu'il saura faire honneur à une aussi importante position.

A la dernière assemblée du comité d'organisation de la grande fête du 24 juin prochain à Québec, le président de la société a dit qu'avec une somme de \$4,000 à \$5,000 on pourrait faire autant pour le moins qu'on avait pu faire à Montréal avec \$15,000 ou \$18,000, en 1874, pour la raison que la société n'aurait rien ou presque rien à payer pour les nombreux chars allégoriques qui devront figurer dans la grande procession. Tout le monde témoigne d'un zèle qui va jusqu'à l'enthousiasme, ce qui est du meilleur augure.

Le Parady, vapeur de la marine française, est arrivé, mardi dernier, à Halifax, après avoir heureusement posé le câble de la nouvelle compagnie française, entre Brest et Saint-Pierre-Miquelon. Il y a continuer la pose du câble entre Saint-Pierre et le Cap Cod. Il n'y a donc absolument rien de vrai dans la rumeur mise en circulation par plusieurs journaux, à l'effet que Le Parady aurait échoué dans sa mission.

Il est certains comtés singulièrement favorisés. On dirait qu'ils sont une véritable pépinière de ministres. Le plus remarquable sous ce rapport est le comté de Terrebonne qui a eu pour le représenter des hommes tels que les honorables MM. Lafontaine

ECHOS DU JOUR.

Notre journal n'a pas paru hier, le jour d'actions de grâces fixé par le gouvernement. Aucun autre journal n'a paru en cette ville.

Le Canadien, parlant au nom de M. Tarte dit: "Notre rôle est facile à suivre: rester fidèle au parti et laisser à ceux qui l'ont pris, la responsabilité de la formation du ministère."

Les libéraux prétendent qu'ils ont saigné un certain nombre de leurs riches partisans et que l'argent ne leur fera pas défaut dans les prochaines élections. Pas d'argent pas de succès: telle est la devise de leur chef M. Joly.

Un journal dit que si M. Chapleau peut être comparé à Démosthènes, sans cependant l'égaliser, M. Loranger peut certainement être comparé à Cicéron. Notre confrère ne pourrait-il pas laisser à l'Éclair le monopole d'exagérations de ce genre?

Le Witness conseille à M. Joly de ne pas écouter les étourneaux de son parti qui lui demandent de résigner son mandat à Lobinière pour se présenter et se faire battre à Sherbrooke. Le Witness est évidemment le meilleur ami de l'ex-premier ministre.

La Minerve dit que l'honorable M. Chapleau est le plus jeune premier ministre que nous ayons en dans la province de Québec. Il n'a que 38 ans.

M. Lafontaine a été ministre bien avant cet âge et moyennement plus jeune que M. Chapleau, croyons-nous, mais non premier ministre.

Une dépêche de Québec nous apprend que l'honorable M. Chapleau est parti de cette ville pour aller visiter son comté, où l'élément rouge s'agit bien infructueusement pour lui susciter de l'opposition. On sait que dimanche dernier il a adressé la parole aux électeurs de Terrebonne.

Du Courrier du Canada: Nous sommes heureux d'apprendre que tout malentendu a cessé dans un groupe important de nos amis de Lévis, et que grâce à cet accord, l'élection de l'honorable M. Piquet est certaine. Nous croyons que M. Timoléon Beaulieu, qui est un citoyen honorable, comprendra qu'en se faisant l'instrument des ultra-libéraux, il méconnaît les intérêts des électeurs du comté de Lévis. Probablement que M. Beaulieu renoncera maintenant à une lutte devenue inutile. En agissant ainsi il acquerra les titres à la reconnaissance publique.

LE "HERALD."

Le Herald de cette ville a publié depuis quelque temps des articles qui sentent l'impitoyable le moins avouable. Ses railleries de plus mauvais goût au sujet du respect que l'on doit aux reliques des saints ont particulièrement soulevé l'indignation de ses lecteurs. On s'explique difficilement que ce journal fondé pour défendre les intérêts catholiques se permette ainsi, poussé par nous ne savons trop quelle aberration, de tourner en ridicule les croyances religieuses de ceux qui l'ont patronné jusqu'à présent. Il fait là une œuvre qu'aucun journal protestant d'Ottawa ne voudrait probablement entreprendre sous la responsabilité de sa rédaction.

Au lieu d'accueillir la lettre de Sa Grandeur Mgr Duhamel avec la déférence qui lui est due, le Herald, non seulement refuse de la publier, mais lui répond par un article de deux colonnes où il renouvelle ses sarcasmes irréligieuses avec un sang-froid qui aggrave sa faute.

Le Free Press a dit l'autre jour qu'il est question de M. Joseph Royal, comme successeur de feu le juge Bétournay à Manitoba. Nous ignorons qui recevra la succession du juge Bétournay, mais si elle est offerte à M. Royal et que ce monsieur, malgré les services considérables qu'il serait encore appelé à rendre au parti français à Manitoba, croit pouvoir l'accepter, nous sommes sûr qu'il saura faire honneur à une aussi importante position.

A la dernière assemblée du comité d'organisation de la grande fête du 24 juin prochain à Québec, le président de la société a dit qu'avec une somme de \$4,000 à \$5,000 on pourrait faire autant pour le moins qu'on avait pu faire à Montréal avec \$15,000 ou \$18,000, en 1874, pour la raison que la société n'aurait rien ou presque rien à payer pour les nombreux chars allégoriques qui devront figurer dans la grande procession. Tout le monde témoigne d'un zèle qui va jusqu'à l'enthousiasme, ce qui est du meilleur augure.

Le Parady, vapeur de la marine française, est arrivé, mardi dernier, à Halifax, après avoir heureusement posé le câble de la nouvelle compagnie française, entre Brest et Saint-Pierre-Miquelon. Il y a continuer la pose du câble entre Saint-Pierre et le Cap Cod. Il n'y a donc absolument rien de vrai dans la rumeur mise en circulation par plusieurs journaux, à l'effet que Le Parady aurait échoué dans sa mission.

Il est certains comtés singulièrement favorisés. On dirait qu'ils sont une véritable pépinière de ministres. Le plus remarquable sous ce rapport est le comté de Terrebonne qui a eu pour le représenter des hommes tels que les honorables MM. Lafontaine

ECHOS DU JOUR.

Notre journal n'a pas paru hier, le jour d'actions de grâces fixé par le gouvernement. Aucun autre journal n'a paru en cette ville.

Le Canadien, parlant au nom de M. Tarte dit: "Notre rôle est facile à suivre: rester fidèle au parti et laisser à ceux qui l'ont pris, la responsabilité de la formation du ministère."

Les libéraux prétendent qu'ils ont saigné un certain nombre de leurs riches partisans et que l'argent ne leur fera pas défaut dans les prochaines élections. Pas d'argent pas de succès: telle est la devise de leur chef M. Joly.

Un journal dit que si M. Chapleau peut être comparé à Démosthènes, sans cependant l'égaliser, M. Loranger peut certainement être comparé à Cicéron. Notre confrère ne pourrait-il pas laisser à l'Éclair le monopole d'exagérations de ce genre?

Le Witness conseille à M. Joly de ne pas écouter les étourneaux de son parti qui lui demandent de résigner son mandat à Lobinière pour se présenter et se faire battre à Sherbrooke. Le Witness est évidemment le meilleur ami de l'ex-premier ministre.

La Minerve dit que l'honorable M. Chapleau est le plus jeune premier ministre que nous ayons en dans la province de Québec. Il n'a que 38 ans.

M. Lafontaine a été ministre bien avant cet âge et moyennement plus jeune que M. Chapleau, croyons-nous, mais non premier ministre.

Une dépêche de Québec nous apprend que l'honorable M. Chapleau est parti de cette ville pour aller visiter son comté, où l'élément rouge s'agit bien infructueusement pour lui susciter de l'opposition. On sait que dimanche dernier il a adressé la parole aux électeurs de Terrebonne.

Du Courrier du Canada: Nous sommes heureux d'apprendre que tout malentendu a cessé dans un groupe important de nos amis de Lévis, et que grâce à cet accord, l'élection de l'honorable M. Piquet est certaine. Nous croyons que M. Timoléon Beaulieu, qui est un citoyen honorable, comprendra qu'en se faisant l'instrument des ultra-libéraux, il méconnaît les intérêts des électeurs du comté de Lévis. Probablement que M. Beaulieu renoncera maintenant à une lutte devenue inutile. En agissant ainsi il acquerra les titres à la reconnaissance publique.

LE "HERALD."

Le Herald de cette ville a publié depuis quelque temps des articles qui sentent l'impitoyable le moins avouable. Ses railleries de plus mauvais goût au sujet du respect que l'on doit aux reliques des saints ont particulièrement soulevé l'indignation de ses lecteurs. On s'explique difficilement que ce journal fondé pour défendre les intérêts catholiques se permette ainsi, poussé par nous ne savons trop quelle aberration, de tourner en ridicule les croyances religieuses de ceux qui l'ont patronné jusqu'à présent. Il fait là une œuvre qu'aucun journal protestant d'Ottawa ne voudrait probablement entreprendre sous la responsabilité de sa rédaction.

Au lieu d'accueillir la lettre de Sa Grandeur Mgr Duhamel avec la déférence qui lui est due, le Herald, non seulement refuse de la publier, mais lui répond par un article de deux colonnes où il renouvelle ses sarcasmes irréligieuses avec un sang-froid qui aggrave sa faute.

Le Free Press a dit l'autre jour qu'il est question de M. Joseph Royal, comme successeur de feu le juge Bétournay à Manitoba. Nous ignorons qui recevra la succession du juge Bétournay, mais si elle est offerte à M. Royal et que ce monsieur, malgré les services considérables qu'il serait encore appelé à rendre au parti français à Manitoba, croit pouvoir l'accepter, nous sommes sûr qu'il saura faire honneur à une aussi importante position.

A la dernière assemblée du comité d'organisation de la grande fête du 24 juin prochain à Québec, le président de la société a dit qu'avec une somme de \$4,000 à \$5,000 on pourrait faire autant pour le moins qu'on avait pu faire à Montréal avec \$15,000 ou \$18,000, en 1874, pour la raison que la société n'aurait rien ou presque rien à payer pour les nombreux chars allégoriques qui devront figurer dans la grande procession. Tout le monde témoigne d'un zèle qui va jusqu'à l'enthousiasme, ce qui est du meilleur augure.

Le Parady, vapeur de la marine française, est arrivé, mardi dernier, à Halifax, après avoir heureusement posé le câble de la nouvelle compagnie française, entre Brest et Saint-Pierre-Miquelon. Il y a continuer la pose du câble entre Saint-Pierre et le Cap Cod. Il n'y a donc absolument rien de vrai dans la rumeur mise en circulation par plusieurs journaux, à l'effet que Le Parady aurait échoué dans sa mission.

Il est certains comtés singulièrement favorisés. On dirait qu'ils sont une véritable pépinière de ministres. Le plus remarquable sous ce rapport est le comté de Terrebonne qui a eu pour le représenter des hommes tels que les honorables MM. Lafontaine

ECHOS DU JOUR.

Notre journal n'a pas paru hier, le jour d'actions de grâces fixé par le gouvernement. Aucun autre journal n'a paru en cette ville.

Le Canadien, parlant au nom de M. Tarte dit: "Notre rôle est facile à suivre: rester fidèle au parti et laisser à ceux qui l'ont pris, la responsabilité de la formation du ministère."

Les libéraux prétendent qu'ils ont saigné un certain nombre de leurs riches partisans et que l'argent ne leur fera pas défaut dans les prochaines élections. Pas d'argent pas de succès: telle est la devise de leur chef M. Joly.

Un journal dit que si M. Chapleau peut être comparé à Démosthènes, sans cependant l'égaliser, M. Loranger peut certainement être comparé à Cicéron. Notre confrère ne pourrait-il pas laisser à l'Éclair le monopole d'exagérations de ce genre?

Le Witness conseille à M. Joly de ne pas écouter les étourneaux de son parti qui lui demandent de résigner son mandat à Lobinière pour se présenter et se faire battre à Sherbrooke. Le Witness est évidemment le meilleur ami de l'ex-premier ministre.

La Minerve dit que l'honorable M. Chapleau est le plus jeune premier ministre que nous ayons en dans la province de Québec. Il n'a que 38 ans.

M. Lafontaine a été ministre bien avant cet âge et moyennement plus jeune que M. Chapleau, croyons-nous, mais non premier ministre.

Une dépêche de Québec nous apprend que l'honorable M. Chapleau est parti de cette ville pour aller visiter son comté, où l'élément rouge s'agit bien infructueusement pour lui susciter de l'opposition. On sait que dimanche dernier il a adressé la parole aux électeurs de Terrebonne.

Du Courrier du Canada: Nous sommes heureux d'apprendre que tout malentendu a cessé dans un groupe important de nos amis de Lévis, et que grâce à cet accord, l'élection de l'honorable M. Piquet est certaine. Nous croyons que M. Timoléon Beaulieu, qui est un citoyen honorable, comprendra qu'en se faisant l'instrument des ultra-libéraux, il méconnaît les intérêts des électeurs du comté de Lévis. Probablement que M. Beaulieu renoncera maintenant à une lutte devenue inutile. En agissant ainsi il acquerra les titres à la reconnaissance publique.

LE "HERALD."

Le Herald de cette ville a publié depuis quelque temps des articles qui sentent l'impitoyable le moins avouable. Ses railleries de plus mauvais goût au sujet du respect que l'on doit aux reliques des saints ont particulièrement soulevé l'indignation de ses lecteurs. On s'explique difficilement que ce journal fondé pour défendre les intérêts catholiques se permette ainsi, poussé par nous ne savons trop quelle aberration, de tourner en ridicule les croyances religieuses de ceux qui l'ont patronné jusqu'à présent. Il fait là une œuvre qu'aucun journal protestant d'Ottawa ne voudrait probablement entreprendre sous la responsabilité de sa rédaction.

Au lieu d'accueillir la lettre de Sa Grandeur Mgr Duhamel avec la déférence qui lui est due, le Herald, non seulement refuse de la publier, mais lui répond par un article de deux colonnes où il renouvelle ses sarcasmes irréligieuses avec un sang-froid qui aggrave sa faute.

Le Free Press a dit l'autre jour qu'il est question de M. Joseph Royal, comme successeur de feu le juge Bétournay à Manitoba. Nous ignorons qui recevra la succession du juge Bétournay, mais si elle est offerte à M. Royal et que ce monsieur, malgré les services considérables qu'il serait encore appelé à rendre au parti français à Manitoba, croit pouvoir l'accepter, nous sommes sûr qu'il saura faire honneur à une aussi importante position.

A la dernière assemblée du comité d'organisation de la grande fête du 24 juin prochain à Québec, le président de la société a dit qu'avec une somme de \$4,000 à \$5,000 on pourrait faire autant pour le moins qu'on avait pu faire à Montréal avec \$15,000 ou \$18,000, en 1874, pour la raison que la société n'aurait rien ou presque rien à payer pour les nombreux chars allégoriques qui devront figurer dans la grande procession. Tout le monde témoigne d'un







MARCHE D'OTTAWA.

Mercredi, 5.
Viande—Mouton par livre, 6c. à 7c.; Lard, par 100 livres, \$6.00 à \$6.50; Bœuf, par 100 livres pesant, \$3.00 à \$3.50; veau de 4 à 5c. la livre.
VOLAILLES, GIBIER—Volailles, par couple, 40c. à 45c.; poulets, par couple, 25c. à 30c.; dindons, la pièce, 60c. à \$1.; oies, 35c. à 40c.; canards, par couple, 40c. à 45c.
LACTIERE—Beurre en tincture, par livre, 18c. à 19c.; beurre frais, par livre, 15c. à 16c.; fromage, par livre, 8c. à 10c.; œufs, par douzaine, 16c. à 17c.
LÉGUMES—Pommes de terre, par poche, 55c. à 60c.; navets, par baril, \$5.50 à \$6.; carottes, par minot, 1c. 25c.; panais, par minot, 40c.; oignons, par minot, 43c.
GRAINS—Blé de sarrasin, par minot, 35c. à 40c.; avoine, par minot, 30c. à 32c.; maïs, par minot, 45c. à 50c.; pois, par minot, 55c. à 60c.; fèves, par minot, 75c. à \$1.; orge, par minot, 45c. à 50c.; blé d'automne, par minot, \$1.00; blé du printemps, par minot, \$1.35.
FARINE—Extrâ double, par brl. \$7.; extra, par brl., \$6.75; No. 1, par brl. \$6.50; gruau, par brl., \$4.50; farine de blé d'inde, par brl., \$2.75; blé broyé, par brl., \$6.75; gruau, par brl., 70c.; bran, par 100 lbs. 60c.
DIVERS—Miel, par livre, 10c. à 12c.; saindoux, par livre, 10c. à 12c.; suif, 5c. à 8c.; laine filée, 60 à 65c. par lb.; bas de laine, par paire, 20c. à 25c.; foin, par tonne, \$7.00 à \$7.50; paille, par tonne \$5.00 à \$5.50.
Poix, par 100 lbs. 9c. à \$8.50; peaux de veau, 8c. à 9c. la livre; peaux de moutons, de 75c. à \$1.00 chacune.

MARCHÉS ÉTRANGERS.

New-York, 4.
Chemins de fer actifs, excités et irréguliers. Coton, tranquille et sans changement.
Recu: 32,000. Ventes, 10,000.
Farine de seigle, tranquille et sans changement.
Ble, inactif, blé No. 1 blanc, 142 comptant. Recu: 794,000. Ventes, 216,000.
Seigle, tranquille. De l'Etat 86 à 90.
Ble d'inde inactif.
Recu: 274,000. Ventes 30,000, 59 à 59 1/2.
Avoine: Recu, 32,000, ventes 30,000.
Chicago, 4.
Farine ferme et sans changement.
Ble irrégulier.
Blé No. 2, range, d'hiver \$1.21, No. 2, du Printemps \$1.34 comptant et pour novembre.
Ble d'inde, plus bas 42 1/2 comptant et novembre.
Avoine, faible 32c. comptant.
Lard plus haut 9 5/8 à \$10 comptant.
Saindoux plus haut 6 25 à 6 3/4 comptant, 5 30 à 6 35 pour décembre.
Milwaukee, 3.
Blé forme, à 1 1/4 novembre, 1 1/8 décembre. 1 1/4 pour janvier. Recu, 119,000 boisseaux; expédié, 130,000 do.
Londres, 3.
Consolidés, 97 13/16; 4 1/2, 109 1/2; 5, 105 1/2; Erie, 44 1/2; préféré, du 67: Illinois Central 10 1/4.
Anvers, 4.
Pétrole 19 1/2.
Liverpool, 4.
s. d. s. d.
Fleur.....11 0 à 13 6
Ble du Printemps.....10 9 à 11 0
Rouge d'Hiver.....11 3 à 11 7
Blanc d'Hiver.....9 11 à 8
Trefle.....11 7 à 12 0
Maïs nouveau.....5 8 1/2 à 0 0
Maïs vieux.....0 0 0 à 0 0
Orges.....5 3 à 0 0
Avoine.....6 8 à 0 0
Pois.....7 5 à 0 0
Porcs frais.....54 0 à 0 0
Saindoux.....39 6 à 0 0
Lard.....52 6 à 53 6
Suif.....39 6 à 38 0
Bœuf.....85 0 à 0 0
Fromage.....50 0 à 0 0

MARCHÉ EN GROS.

Montreal, 4.
FARINE—Supérieure extra, 6 00 à 6 05
Extra supérieure.....5 80 à 5 85
De goût.....0 00 à 0 00
Extra du printemps.....5 75 à 0 85
Supérieure.....5 55 à 5 60
Farine forte de boulangers, 6 10 à 6 40
Fine.....5 00 à 4 10
Moyenne.....4 30 à 4 40
Recoupes.....3 30 à 3 50
Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres, 0 00 à 0 00
Farine en sac de la Gie (livrée).....0 00 à 3 15
Farine d'avoine.....4 60 à 4 65
Farine de blé d'inde \$2 à \$2.50
BLE d'été, \$1.30 à \$1.32; rouge d'hiver No. 9, \$1.37 à \$1.40.
BLE-D'INDE—5 1/2.
AVOINE par 35 livres, 32 c.
ORGE—60 à 70c.
POIS—83 à 85.
SEIGLE de 78 à 80.
Lard, \$14.50 à \$15.50.
Saindoux, 10 à 11.
Jambons, 11 à 12.

BOURSE.

Table with columns: Valeurs, Montant des affaires, Ventes, Achats. Lists various financial instruments and their market activity.

FERRONNERIES RUSSELL HOUS

A BON MARCHÉ.
Nous désirons remercier nos amis canadiens pour le patronage étendu qu'ils nous ont accordé, et nous espérons que cela continuera vu que nous nous proposons de vendre toutes sortes de
FERRONNERIES
à meilleur marché que tous les autres magasins de la ville, à notre
VIEIL ÉTABLISSEMENT
McDougal & Cuzner,
ENSEIGNE DE LA
GROSSE TARIÈRE
Rue Sussex.
Ottawa, 26 décembre 1878. Jan.

E. G. LAVERDURE,
Plombier, Gazier et Ferblantier
FAISANT DE
COUVERTURES EN FERBLANC ET FER GALVANISÉ
ET CONSERVATEUR DE
FOURNAINES À AIR CHAUD,
Rue William, Ottawa.

COUVERTURES en Ferblanc et Galvanisées faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très modérés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande.
Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et récents dessins. Aussi des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces, Ferblanterie, Huile de Charbon, Lampes, Tuyaux, en mains au plus bas prix.

OUVRAGES et réparations faites promptement et avec exactitude.
Ottawa, 26 Déc. 1878.

J. P. MURPHY,
PLOMBIER,
POSEUR DE TUYAUX DE VAPEUR et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc.
151, RUE RIDEAU.

BAIGNOIRES en CUIVRE POLI, en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. GABINETS D'ALBAÏNE, EYERS, etc. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
Jan. 2 septembre 1879.

\$7.00 LA DOUZAINE.
140 doz. de Haches,
FABRIQUÉES AVEC
Le meilleur Acier de Firth.

MANN & CIE.
Ottawa, 13 août 1872.

Grande Excitation.
THOMAS BIRKETT
Cause une excitation extraordinaire en disposant de son assortiment étendu de
FERRONNERIE
A DES PRIX MERVEILLEUSEMENT BAS.
Il est déterminé à défier toute compétition.
Allez le visiter et vous serez satisfait
Rappelez-vous de la place
MAGASIN BLEU DE
THOMAS BIRKETT,
No. 67, rue RIDEAU.
Ottawa, 1er avril 1879. Jan.

Les Bains Turcs,
126 RUE ALBERT,
Pour Dames (femmes à leur service) de 10 am. à 3 pm.
Pour Messieurs, de 7 à 10 am.
Et de 3 à 11 pm.

Le Dr. LOGAN a son bureau dans la bâtisse adjacente, où il peut être consulté personnellement de 9 à 11 hrs. a. m. et de 2 à 4 p. m.
Ottawa, 9 juillet 1879. Jan.

Hotel "Lorne."
15, RUE YORK, OTTAWA.
PRIX MODÉRÉS.
F. X. GROULX (jr.),
Ottawa, 1er sept. 1879. Jan.

Hotel Johnson,
50, RUE YORK.
JOHN JOHNSON, propriétaire.
Logements magnifiques et prix peu élevés.
Ottawa, 31 juillet 1879. Jan.

James Mitchell et Cie.
Prendent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, MCKEAN et CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettent sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puisseance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.
Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.
J. MITCHELL et Cie.
146 Rue Bank, et 66 Rue York.
Ottawa, 27 janvier 1879. Jan.

THOMAS PATTERSON,
(Fournisseur de Son. Ex. le Gouverneur-Général.)
EPICIER,
EN GROS ET EN DETAIL,
No. 59, RUE RIDEAU,
OTTAWA.
Ottawa, 26 déc. 1878.

FITZSIMMONS & BROWN
EPICIERES
EN GROS ET EN DETAIL.
Marchands de vin et de Liqueurs.
No. 101 RUE RIDEAU
ET
103 RUE SPARKS,
OTTAWA, ONT.
Ottawa, 26 Déc. 1878.

M. LAUR. DUHAMEL
Tout en remerciant ses nombreux pratiques pour la liberté d'annoncer qu'il a
CONSTAMMENT EN MAIN
un assortiment complet de
Meilleures Viandes,
dont il disposera à des
PRIX RÉDUITS.

Il invite en même temps le public en général de
Venir Visiter son Etal
AU COIN DU VIEUX
MARCHE BY,
SUR LA RUE CLARENCE.

VOLAILLES de toutes sortes, SAUCISSONS, LANGUES fraîches et marinées, JAMBONS FUMÉS, LARD SALÉ, etc., etc.
Ottawa, 26 décembre 1878. Jan.

C. O. DACIER,
Pharmacien,
517 RUE SUSSEX,
OTTAWA.

PRODUITS chimiques et Médecines patentes. Articles de toilette, Teintures de toutes couleurs, Huiles, Peintures, Vernis, Lunettes, convexes et concaves de toutes sortes, et de couleurs, etc., etc.

Attaques d'Epilepsie ou DÉFAILLANCES.
Infailliblement guéries en employant, pendant un mois, la poudre célèbre du Dr. Goulard. Pour convaincre les malades de l'effet de cette poudre, nous leur enverrons, par la poste, une boîte d'essai. Le Dr. Goulard étant le seul médecin qui ait fait une étude spéciale de cette maladie, et comme à notre connaissance, des millions de personnes ont été radicalement guéries par l'emploi de cette poudre, nous garantissons la guérison radicale dans tous les cas, ou nous remboursons l'argent déposé. Que tous les malades s'empressent d'essayer cette poudre pour se convaincre de ses effets. Prix d'une grande boîte, \$3.00, ou 4 boîtes pour \$10.00 expédiées par la poste, dans toute partie des États-Unis et du Canada sur réception du prix, ou par l'express. C. O. D., en s'adressant à

ASH & ROBBINS,
360 RUE FULTON, BROOKLYN, N. Y.

LA CONSOMPTION
POSITIVEMENT GUÉRIE
Tous ceux qui souffrent de cette maladie veulent se guérir, devraient essayer La poudre pour la Consommation du Dr. Kiser. Cette poudre est la seule préparation connue qui guérissent la Consommation et toutes les maladies de la gorge et des poumons. Pour convaincre chacun que nous disons vrai nous enverrons gratis une boîte d'essai. Nous ne prenons point d'argent tant que le malade n'est pas convaincu d'un effet de cette poudre. Si vous touez à la vie, essayez cette poudre et vous serez guéri. Prix d'une grande boîte, \$3.00, envoyée par la poste dans toutes les parties des États-Unis et du Canada. S'adresser à

ASH & ROBBINS,
360 RUE FULTON, BROOKLYN, N. Y.

REMEDE SPECIFIQUE de GRAY
TRADE MARK LE GRAND TRADE MARK
Remède Anglais
Une guérison infaillible pour la faiblesse semi-torquée, l'impuissance et tout ce qui se rattache aux maladies d'après Taking qui sont les suites des habitudes honteuses: partie de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissement de la vue, décoloration prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consommation ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous en voyons gratis par la poste. Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à \$1 le paquet ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.

En vente à Ottawa chez tous les droguistes en gros et en détail et dans tous les endroits du Canada et des États-Unis.
Ottawa, 3 février 1879. Jan.

Wm HOWE.
293, RUE CUMBERLAND.
Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.
Importateur et marchand de
Tapisseries et de decors.

GIBIER ET POISSON.
On trouvera toujours l'Ami Morse à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.
MOISE LAPOINTE.
Ottawa, 26 Déc. 1878.

La Crème le démontre!
Le goût le prouve!
QUOI?
Que le célèbre Porter de Labatt est égal au Porter fait avec les eaux de la Tamise ou du Liffey qui a obtenu une grande renommée universelle. La raison pour laquelle ce célèbre Porter n'a pas encore pris la place qui lui revient au milieu de ses rivaux importés, c'est qu'il n'a pas reçu les soins nécessaires après son départ de la brasserie. Le prix le consommateur, ceux qui savent un verre de bon Porter et qui habituellement encore ceux qui s'en servent comme un remède, d'essayer celui de Labatt qui se vend en parfaite condition.

En le versant dans un verre vous voyez une CRÈME magnétique et le GOUT prouve à celui qui le déguste, qu'il doit quelque chose qui va soustraire son système et en même temps apaiser sa soif. Un assortiment considérable de bière de Labatt en bouteilles d'une chopine et d'une pinte est constamment en mains.

EMBOÛTILLÉ PAR L'AGENT,
W. G. Williamson,
Coin des rues Sussex et Murray.
DEMANDEZ-LE A VOTRE EPICIER.
Ottawa, 4 avril. 6-m.

CH. DE MÉDECINE DE GRAY,
Toronto, Ontario, Canada.

En vente à Ottawa chez tous les droguistes en gros et en détail et dans tous les endroits du Canada et des États-Unis.
Ottawa, 3 février 1879. Jan.

FAITS DIGNES D'ÊTRE CONNUS.
Les sachets et les emplâtres de Holman pour le foie et l'estomac, guérissent sans le secours de médicaments.

Et sont reconnus comme étant les meilleurs moyens de Renouveler et Régulariser le Système. Ce ne sont point des MÉDICAMENTS PATENTÉS, mais bien des remèdes composés sur des PRINCIPES SCIENTIFIQUES. Le véritable traitement adopté par les plus hautes sociétés médicales et des milliers de malades reconnaissants. Ces remèdes sont doubles dans leur action. Donner et prendre. Ils sont simples, inoffensifs et leurs effets sont merveilleux dans les maladies chroniques les plus invétérées. Consultations et explications gratis, de vive voix ou par lettre. Agents demandés dans toutes les villes environnantes et villages.
McNAUGHTON & HANNUM,
Agents généraux.
Jan.

ALEX. CLARK,
POURVOYEUR DU PEUPLE.
Epiceries d'Etape et de Fantaisie.
FRUITS Cristallisés et naturels, CHAMPAGNE et LIQUEURS des meilleurs marques. SARDINES aux TOMATES, THÉS, SUCRES, TABAC; PORC, SAINDOUX, LARD, BEURRE et EPICERIES EN GÉNÉRAL.
N'a pas de vieill assortiment en mains. Les meilleures qualités garanties et aux plus Bas Prix.
MAGASIN BLEU, 69 Rue Rideau.
Ottawa, 17 Mars 1878. 26 D. Jan.

The Variety Hall
532 - RUE SUSSEX - 534
ANNONCE EXTRAORDINAIRE
Quelque chose dont on n'a jamais entendu parler auparavant. C sont des cochettes, à \$1.25 chacune; des Chaises communes pour 25 cents; des Chaises herceuses Boston, à \$1.50 chacune, et des Chaises herceuses pour nourrices, à 95 cents chacune.
Ottawa, 12 juillet 1879. Jan.

Les MEILLEURES MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles
SE TROUVENT AT
MAGASIN DE TAPIS et d'AMEUBLEMENTS, d'OTTAWA.
SHOOLBRED et Cie.
Importateurs de TOILES CIRÉES pour planchers.—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY et Cie. (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins.
SHOOLBRED et Cie., 148 rue Sparks.
Une visite est respectueusement sollicitée.
Ottawa, 2 août 1879. Jan.

HOTEL DU CANADA.
RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

Cet Hôtel est le rendez-vous des Marchands et des hommes de profession canadiens. Bonne table, bonnes chambres, Bureau de Télégraphe, Buvette.
PRIX:
DE \$1.50 A \$2.50 PAR JOUR.
AIME BELIVEAU,
Propriétaire.

N.B.—On invite spécialement nos amis et hommes d'affaires des États-Unis à descendre à cet Hôtel. Ils trouveront un service de première classe et des prix modérés. Les voitures de l'hôtel sont aux stations des chemins de fer de la ville, ainsi qu'au débarcadere des bateaux à vapeur.
26 mai 1879. Jan.

A. SWALWELL,
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
DE PREMIÈRE CLASSE.
CARRÉ DU MARCHÉ, BASSE-VILLE. 156 RUE SPARKS, HAUTE-VILLE.

Par Nomination Spéciale.
WI SON & ORR,
103, RUE SPARKS.
Sculpteurs et Doreurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général

Fabricants de Cadres, de Miroirs et de Gravures, Marchands de Chromos, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie, VIEILLES DORURES BENDUES AINSI BELLES QUE DES NEUVES. Nos prix sont des plus modérés.
Ottawa, 26 Déc. 1878. Jan.

ARRIVAGE DE \$30,000
DE
MARCHANDISES SECHES,
DE TOUTES SORTES ET A DES PRIX EXTREMEMENT BAS.

Tous ceux qui ont besoin de MARCHANDISES doivent s'empresser de venir faire leurs achats, attendu que nos MARCHANDISES sont toutes fraîches, et de plus elles ont été achetées sur les meilleurs Marchés Anglais et Américains à des prix très bas. Par conséquent nous sommes en état de les sacrifier pour
ARGENT COMPTEANT.
Ne manquez pas d'examiner nos prix avant que d'acheter ailleurs. Puisque pour de l'argent comptant, nous vous donnerons des MARCHANDISES NOUVELLES à meilleur marché que vous paierez les VIEILLES MARCHANDISES ailleurs.

\$30,000 de Marchandises
SERONT VENDUES DANS 6 SEMAINES.
Ne manquez pas de venir à la
LIVERPOOL HOUSE,
61 RUE RIDEAU, 61.
Vous aurez certainement la valeur de votre argent.

J. B. BRANNAN.

Imprimé et publié à Ottawa (Ont.) et Hull (P. Q.) par LOUIS BELANGER et Cie.